

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3748)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD48

présenté par

Mme Le Dissez, M. Chanteguet, Mme Berthelot, Mme Romagnan, Mme Alaux, M. Cotel, M. Bouillon, M. Bailliart, M. Plisson, Mme Lignières-Cassou, M. Lesage, Mme Tallard, M. Savary, Mme Florence Delaunay, Mme Quéré, Mme Françoise Dubois, M. François-Michel Lambert, Mme Le Vern, M. Duron, M. Bardy, M. Calmette, M. Burroni et M. Bricout

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 8, après la première occurrence du mot :

« atteintes »,

supprimer le mot :

« significatives ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer l'adjectif « significatives » s'appliquant aux atteintes à la biodiversité car ce terme restreint la portée du texte. Au cours de chacune de ses deux lectures, l'Assemblée nationale a supprimé ce terme.